

Montréal 



**Service de police  
de la Ville de Montréal  
Plan d'action 2006**

**24 janvier 2006**

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
CONTEXTE DE GRANDE MÉTROPOLE	3
DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS AXÉES SUR LE CITOYEN	5
ORIENTATION 1 : QUALITÉ DES SERVICES AUX CITOYENS	6
ORIENTATION 2 : PARTENARIAT, COMMUNICATION ET CONCERTATION AVEC LA COMMUNAUTÉ	10
ORIENTATION 3 : DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE VISANT UNE ORGANISATION SOUPLE, EFFICIENTE, CENTRÉE SUR LES RÉSULTATS	12
ORIENTATION 4 : DÉVELOPPEMENT BUDGÉTAIRE AXÉ SUR L'OPTIMISATION DE NOS RESSOURCES FINANCIÈRES	14
CONCLUSION	15

## CONTEXTE DE GRANDE MÉTROPOLE

Montréal s'inscrit parmi les grandes métropoles du monde comme un milieu de vie inclusif, solidaire, festif, agréable, offrant un environnement urbain sécuritaire et où il fait bon vivre et s'épanouir. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) est l'intervenant principal sur le territoire en matière de sécurité publique et, à ce titre, contribue avec ses partenaires, à faire de Montréal un endroit paisible et sécuritaire.

## LA MISSION ENRICHIE DU SPVM

La mission enrichie du SPVM se définit comme suit :

*En partenariat avec les institutions, les organismes sociocommunautaires, les groupes communautaires et les citoyens et citoyennes du territoire, le Service s'engage à promouvoir la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes sur le territoire de l'île de Montréal en contribuant à :*

- Réduire la criminalité;
- Augmenter la sécurité routière sur le territoire;
- Favoriser le sentiment de sécurité;
- Développer un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

## PLAN D'ACTION 2006 : UNE VISION ORIENTÉE VERS L'AVENIR

Le plan d'action 2006 propose un nouveau défi : privilégier l'évolution de l'organisation tout en incarnant la continuité. Un des éléments clés de cette vision évolutive du SPVM a consisté en la mise en place de la Direction stratégique, laquelle s'est ajoutée aux deux grandes directions existantes : la Direction des opérations et la Direction de l'administration. La mission de cette nouvelle direction est de prévoir l'évolution de l'environnement et des enjeux stratégiques, de définir l'orientation du Service et ses stratégies à moyen et long termes, de planifier le changement et d'évaluer tant la cohésion que la convergence des projets et des activités avec les orientations du Service.

Pour ce faire, le SPVM, en 2006, consolidera une culture de collaboration qui sollicite l'adhésion de ses membres aux orientations du Service pour:

- Penser l'avenir ensemble;
- Développer une gestion saine, efficace et imaginative;
- Mobiliser un personnel dévoué et engagé;
- S'ouvrir à des communications éclatées et transparentes.

## LES FONDEMENTS DE GESTION

En 2006, le SPVM favorisera dans sa gestion :

- Une décentralisation et une autonomie d'intervention et d'action des unités locales dans la communauté et auprès du citoyen;
- L'application de suivis et de contrôles simples et efficaces, capables de rendre compte des résultats avec pertinence;
- Une gestion souple, capable de s'adapter et de modifier les services pour répondre adéquatement aux besoins des citoyens;
- Une communication, une concertation et une flexibilité accrues au sein de toute l'organisation pour optimiser la contribution effective du personnel à l'atteinte des objectifs.

## LES QUATRE AXES D'INTERVENTION:

Pour accomplir sa mission, le SPVM privilégie les axes d'intervention suivants :

- **La prévention du crime et des infractions** visant à encourager et à entretenir des comportements respectueux des lois et règlements et conformes à une vie paisible et sécuritaire pour tous;
- **La répression** pour lutter contre la criminalité, faire respecter les lois et maintenir l'ordre et la paix afin de lutter contre la criminalité;
- **La communication constante** avec les citoyens et ses partenaires pour résoudre les problèmes, assurer le suivi des actions, et maintenir une relation de confiance;
- **La recherche et l'analyse des environnements** en vue de déployer les meilleures pratiques policières.

## DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS AXÉES SUR LE CITOYEN

Le plan d'action 2006 s'articule autour d'orientations stratégiques qui ont été privilégiées par le Service et qui s'inscrivent dans le processus de planification et de gestion stratégique adopté par la Ville de Montréal. Ces orientations et ces actions s'appuient sur la lecture des environnements et sur un ensemble de consultations auprès de la population, d'élus et de partenaires.

### QUATRE GRANDES ORIENTATIONS

En 2006, le SPVM s'est fixé quatre grandes orientations :

- **La qualité des services aux citoyens** centrés sur l'accroissement du sentiment de paix et de sécurité;
- **Le développement et la consolidation de partenariats ainsi qu'une meilleure communication et concertation avec la communauté** pour améliorer la qualité de vie des citoyens;
- **Un développement stratégique** permettant une organisation plus souple, efficiente et centrée sur les résultats;
- **Un développement budgétaire** visant une gestion saine, efficace et imaginative de nos ressources, en vue de répondre adéquatement et équitablement aux besoins exprimés par la population tout en générant de nouvelles sources de revenus.

Pour une « approche citoyen » concrète, le SPVM priorise l'amélioration de :

- La qualité de sa prestation de service;
- La pertinence et la rapidité de réponse aux appels d'urgence;
- La courtoisie et le respect avec les citoyens quelle que soit la nature de l'intervention;
- Le professionnalisme dans le suivi des dossiers.

De plus, le SPVM entend maintenir une communication régulière et ouverte avec les citoyens, et ce, tant à l'égard de la situation de la criminalité sur le territoire que des actions qui ont été prises.

## **ORIENTATION 1: QUALITÉ DES SERVICES AUX CITOYENS**

À la suite des différentes consultations réalisées auprès de partenaires et des citoyens, les actions du SPVM en 2006 porteront sur cinq principaux thèmes :

- Une présence courtoise, efficiente et rassurante;
- La sécurité routière et la circulation;
- Les gangs de rue;
- Le suivi des dossiers d'enquête;
- Les communications opérationnelles et le centre d'urgence 911.

### **Une présence courtoise, efficiente et rassurante**

Les résidents de l'île de Montréal jugent, dans une proportion de 92%, que leur quartier est très ou moyennement sécuritaire. Aussi, 71 % des citoyens considèrent que la sécurité dans leur quartier est demeurée constante ou qu'elle s'est améliorée depuis un an.

Plusieurs facteurs affectent le sentiment de sécurité des citoyens. L'augmentation de la visibilité policière est un des éléments qui participe à assurer un environnement urbain agréable, paisible et sécuritaire. Une présence policière régulière, courtoise et conviviale au cœur de la vie publique des citoyens contribue directement à renforcer ce sentiment de sécurité.

Un sondage mené en 2005 indique que les citoyens considèrent, dans une proportion de plus de 90 %, que la visibilité policière constitue le moyen privilégié pour intervenir dans diverses situations problématiques et criminelles.

Au cours des dernières années, le SPVM a mis l'emphase sur la patrouille à pied comme composante de la visibilité policière sur le territoire. La proportion de résidents déclarant avoir vu des policiers patrouiller à pied, au cours d'une semaine donnée, est passée de 5,4 % en 1997 à 13,2 % en juin 2005. En dépit de variations saisonnières normales et attendues, la visibilité des policiers à pied a progressé.

Ainsi, en 2006, pour accroître la sécurité et le sentiment de sécurité des citoyens et maintenir un environnement paisible et sécuritaire à Montréal, le SPVM œuvrera à :

- Maintenir la visibilité policière par la patrouille à pied, tout en insistant sur la qualité de cette prestation. L'objectif opérationnel est de 150 000 heures;
- Poursuivre les travaux visant l'intégration des agents de surveillance de la STM et la création de l'unité « Métro » dans le but d'augmenter la visibilité des policiers et la patrouille dans le réseau;
- Instaurer de nouvelles approches, de nouveaux contacts et des rencontres thématiques ciblées avec les groupes « vulnérables »;
- Réduire l'occurrence de méfaits, de délits et d'actes d'incivilités;
- Assurer une vigie dans le cadre du dossier terrorisme.

## **La sécurité routière et la circulation**

La sécurité routière et la circulation font partie de la mission du SPVM et sont au cœur des préoccupations des Montréalais, en raison notamment de la très importante population flottante de Montréal, de son climat et de sa situation géographique très particulière. Le plus récent sondage indique que 94 % des citoyens jugent que le SPVM devrait prioriser la sécurité routière. Aussi, au cours des dernières années, le bilan routier s'est détérioré en termes de nombre de décès et de blessés graves.

C'est pourquoi, 133 policiers additionnels rejoindront l'effectif du Service et seront affectés à la sécurité routière à compter du 30 janvier 2006. Cet ajout permettra d'accroître la présence policière dans le réseau et favorisera l'utilisation de stratégies impliquant la prévention, la communication, l'éducation, l'aménagement du réseau et la répression.

Les objectifs visent à:

- Améliorer le bilan routier, donc à diminuer le nombre de décès et de blessés et à le maintenir au plus bas niveau possible;
- Diminuer le nombre d'infractions au Code de sécurité routière et voir à modifier le comportement de tous les usagers de la route (automobilistes, piétons, cyclistes et motocyclistes);
- Accroître le sentiment de sécurité des citoyens par une visibilité policière accrue;
- Améliorer et favoriser la fluidité du réseau, plus particulièrement sur les voies réservées, pour contribuer à rendre le transport en commun plus efficace;
- Assurer la quiétude et la sécurité des rues locales, des quartiers résidentiels pour préserver la qualité de vie des Montréalais.

Afin d'atteindre ces objectifs, les actions suivantes seront mises en œuvre :

- Augmenter le nombre d'opérations radar ainsi que l'utilisation des remorques radar afin de réduire la vitesse des véhicules moteurs;
- Accroître les interventions relatives au non-respect des règlements de la circulation par la mise en œuvre du plan quinquennal de sécurité des piétons;
- Assurer une présence et intervenir sur les voies réservées lorsqu'elles sont en opération;
- Favoriser la fluidité et la sécurité aux abords des grands chantiers routiers;
- S'assurer du respect du plan de camionnage en vigueur à Montréal.

## **Les gangs de rue**

Le phénomène des gangs de rue préoccupe le SPVM et les citoyens. Même si des manifestations de violence et de criminalité sont bien réelles et que leurs conséquences sont parfois irréversibles, elles ne semblent toutefois pas empêcher certains jeunes de trouver avantage à faire partie d'un gang. Cette inquiétude est d'autant plus justifiée que le recrutement se fait auprès d'adolescents de plus en plus jeunes.

Comme certains gangs se sont établis à Montréal, la situation y est évidemment plus alarmante que dans d'autres centres urbains où le problème est relativement nouveau. Les gangs de rue sont devenus une préoccupation importante en matière de sécurité publique. Cette situation s'explique principalement par le sentiment d'insécurité que les gangs entraînent au sein de la population, par le niveau de violence et d'intimidation auquel ils peuvent avoir recours.

Pour s'assurer d'une meilleure concertation et d'une coordination accrue des initiatives visant à prévenir ou contrer le phénomène des gangs de rue, une vaste gamme de mesures sera déployée en 2006. L'objectif ultime consiste à :

- Améliorer l'efficacité du travail policier en matière de répression des activités criminelles des gangs de rue;
- Diminuer l'affiliation des jeunes à des gangs de rue, de manière cohérente et en collaboration avec nos partenaires.

Les équipes multidisciplinaires poursuivront leur travail et un comité sera mis sur pied pour assurer la coordination et la cohérence des actions en matière de lutte aux gangs de rue. La philosophie d'intervention du SPVM sera basée sur l'approche en quatre axes : la prévention, la répression, la communication ainsi que la recherche et l'analyse.

Cette approche favorise l'arrimage et la continuité des interventions entre les différents acteurs, dans le cadre de cette approche, les actions priorisées sont :

- La participation active à l'unité « Sans Frontières »;
- La tenue de rencontres avec les citoyens pour faire le point sur des événements reliés aux gangs de rue dans leur quartier;
- La diffusion de programmes d'information et d'éducation dans les milieux scolaires et dans les centres communautaires des quartiers les plus concernés; par exemple, les programmes «Le prince serpent», « Les vendredis de Sophie » et « Beaux, jeunes et forts ».

**Ces actions permettront, entre autres, de :**

- Augmenter la présence policière à des endroits cibles;
- Favoriser la fluidité d'informations auprès des différents acteurs, à savoir les sections Moralité, alcool et stupéfiants, Enquêtes et Intervention jeunesse et gangs de rue;
- Élaborer un plan de communication intégré visant les clientèles internes et externes;
- Sensibiliser les parents sur le phénomène des gangs de rue et travailler particulièrement auprès des parents aux prises avec ce problème familial;
- Améliorer nos démarches de prévention et de recherche.



## **Suivi des dossiers d'enquêtes**

Le suivi des dossiers des victimes et des plaignants est une dimension majeure de la qualité des services rendus à la population. Tous les citoyens victimes ou témoins de crimes qui font l'objet d'enquêtes doivent être informés du suivi et de l'issue de leur dossier. L'objectif pour 2006 sera d'assurer un suivi et une communication régulière auprès des victimes et des plaignants sur les résultats des interventions et opérations réalisées.

Afin d'assurer ce suivi, le SPVM se donne un objectif opérationnel de :

- Réaliser un suivi de qualité auprès du citoyen dans les 30 jours suivant l'ouverture d'un dossier par un enquêteur.

## **Les communications opérationnelles - le Centre d'urgence 911**

Lors d'un récent sondage auprès des citoyens de l'île de Montréal, il est ressorti un fort taux de satisfaction à l'égard des services rendus par le centre d'urgence 9-1-1. Ainsi, nous observons un taux global de satisfaction des citoyens au-delà de 90 %.

Plus spécifiquement, pour les diverses dimensions évaluées, le 9-1-1 obtient un taux de satisfaction en regard de la rapidité de réponse de 91%; de la courtoisie du personnel de 93 %; de la pertinence des questions de 90 %; et du sentiment de sécurité de 92%.

Pour 2006, les objectifs opérationnels sont de :

- Maintenir un coefficient de service téléphonique (CST) égal ou supérieur à 95% des appels répondus en moins de 6 secondes, c'est-à-dire à la 1<sup>ère</sup> sonnerie;
- Maintenir une moyenne de temps de traitement des appels (MTA) égale ou inférieure à 47 secondes;
- Maintenir une mesure de la qualité des services offerts;
- Mettre en place un programme intégré d'assurance qualité;
- Revoir nos modes opérationnels en optimisant nos processus d'affaires.

## **ORIENTATION 2 : PARTENARIAT, COMMUNICATION ET CONCERTATION AVEC LA COMMUNAUTÉ**

Qu'il s'agisse de visibilité, d'incivilités ou de sécurité routière, le SPVM est conscient que le diagnostic et les solutions ne sont possibles qu'en travaillant en partenariat avec la communauté.

Le SPVM encourage la participation et l'implication des citoyens et il privilégie les stratégies qui permettent de les consulter sur les enjeux importants. Ses objectifs sont d'impliquer les partenaires pour mieux circonscrire les problématiques du milieu, de rechercher et d'identifier les solutions pour régler les situations préoccupantes.

Ces partenariats se conçoivent au niveau corporatif, au niveau local ou par le biais des instances municipales ou régionales externes au SPVM.

Pour ce faire, le SPVM compte poursuivre la mise en œuvre de son plan triennal, en matière de relations avec la communauté. Les stratégies utilisées visent à favoriser les contacts directs et continus entre les patrouilleurs et la population, promouvoir les initiatives qui permettront de créer des liens récurrents et améliorer la connaissance mutuelle entre les communautés et le personnel du SPVM.

Comme moyens, le SPVM entend :

- Poursuivre des activités de rapprochement telles que l'organisation d'activités sportives et sociales avec des jeunes pour favoriser des échanges (ex. : projet REBONDI);
- Maintenir les activités de prévention telles que conférences et rencontres, (ex. : « le parent un allié essentiel », collaboration au projet BUMP);
- Proposer des activités de concertation liées aux problèmes majeurs de notre société (ex. : groupe à groupe avec les jeunes de la rue);
- Développer des outils et des guides (ex. : les profils de quartier, tenue de conférences dans les COFI).

De plus, les priorités d'action pour 2006 s'inscrivent dans la poursuite du déploiement des structures de concertation et de vigie du type de celles qui ont été développées avec les minorités visibles et les jeunes.

Ainsi en 2006, le SPVM œuvrera à :

- Continuer le travail du comité stratégique de concertation et des quatre comités de vigie déjà en place afin d'évaluer avec eux la réalisation du plan triennal en matière de relations avec la communauté;
- Mettre en place un comité de vigie pour la clientèle aînée;
- Développer le partenariat et la concertation avec les organismes et les services publics qui agissent auprès des aînés;
- Mettre en place un comité impliquant des partenaires afin de consolider les actions pour réduire le nombre de plaintes en matière de profilage racial.

Finalement, dans un but de concerter les efforts pour améliorer le sentiment de sécurité dans la communauté, le SPVM continuera à participer :

- Aux tables d'arrondissements avec les organismes municipaux;
- Aux tables de concertation et à différents comités de travail (ex. : « violence conjugale », prostitution, taxi, remorquage).

### **ORIENTATION 3 : DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE VISANT UNE ORGANISATION SOUPLE, EFFICIENTE, CENTRÉE SUR LES RÉSULTATS**

En 2006, s'amorcera l'appropriation d'une culture organisationnelle fondée sur la confiance, l'ouverture, la collaboration et l'engagement du personnel dans le but de mieux servir les citoyens. Cette culture organisationnelle est caractérisée par :

- Une gestion souple, capable de s'adapter, dont la force et l'efficacité sont en lien direct avec la capacité de l'organisation à s'ouvrir et à considérer les avis, les idées et les suggestions;
- L'autonomie et la marge de manœuvre nécessaires pour répondre aux besoins des populations locales et soutenir la qualité des services aux citoyens;
- Le travail d'équipe, la mobilisation, le leadership et la confiance;
- Une communication, un langage commun, une concertation et une flexibilité accrues pour optimiser la contribution d'un maximum de partenaires à l'atteinte des objectifs du Service;
- Le déploiement d'outils de gestion modernes, souples et adaptés à nos besoins et capables de rendre compte des résultats avec pertinence.

#### **Une structure organisationnelle intégrée**

En 2005, des modifications importantes ont été apportées à la structure organisationnelle de façon à favoriser une meilleure intégration de l'ensemble des actions du Service. Chacune des directions contribue activement à cette orientation.

Ainsi, la création d'une nouvelle direction stratégique qui, en 2006, concentrera ses actions à :

- Accompagner les unités dans l'application des orientations stratégiques, notamment par l'ajout de conseillers en soutien stratégique;
- Faciliter, pour le citoyen, la marche à suivre au plan juridique afin qu'il puisse adresser correctement une demande d'accès aux documents détenus par le SPVM;
- Amener le Service à développer une pensée stratégique, en proposant des stratégies qui devront se traduire en résultats concrets sur le terrain, par exemple en contribuant à l'établissement et en favorisant l'émergence d'une culture d'amélioration continue des modes de fonctionnement, des processus, des formulaires et pour toute autre réalisation;
- Procéder, en partant du modèle organisationnel, des différentes études et des recommandations réalisées au cours des dernières années, à une révision des modes de fonctionnement en donnant, entre autres, des opinions professionnelles, du soutien et de l'accompagnement aux différentes unités du SPVM afin d'améliorer la prestation des services policiers ;
- Proposer des correctifs et des modifications pour permettre au SPVM de remplir sa mission de manière plus cohérente et efficiente et s'assurer que le Service soit en mesure de faire face aux défis que présenteront les prochaines années. C'est donc par une lecture des environnements (interne et externe) sans remettre en question la philosophie de la Police de quartier que ce mandat se réalisera.

En ce qui a trait à la Direction des opérations, toutes les actions viseront à développer et à mettre en place des stratégies et des moyens pour impliquer les superviseurs dans différents volets liés à leur fonction, à savoir : le travail d'équipe, les communications, la mobilisation et le leadership, la confiance ainsi que le service à la clientèle.

Soulignons la constitution d'un nouveau service des opérations corporatives qui regroupera, entre autres, la sécurité routière, la planification des services d'ordre et la poursuite des travaux menant à la création de la nouvelle unité « Métro ».

Quant à la Direction de l'administration, celle-ci favorisera des actions centrées sur :

- La formation du personnel et la promotion d'une culture centrée sur l'apprentissage, le partage des savoirs et l'amélioration continue, par le biais d'une responsabilisation de tous les outils pédagogiques appropriés et des activités variées (ex. : formation du personnel de supervision en matière de respect des droits, de gestion des conflits et de gestion de la diversité);
- L'optimisation du développement des compétences du personnel civil et policier du SPVM, par le biais de la mise en place du Projet de développement professionnel (PDP) civil et une réévaluation des programmes existants au niveau policier;
- L'implantation de la phase III du programme de prévention du suicide « Ensemble pour la vie »;
- L'optimisation de nos façons de faire, des outils de gestion tels que le système automatisé de gestion des empreintes digitales (AFIS), l'implantation du système intégré de Montréal (SIMON) et la continuité de l'intégration des données policières (IDP);
- La mise à niveau des outils de radiocommunication vocale assurant une plus grande flexibilité opérationnelle et un niveau de gestion de la sécurité des utilisateurs;
- L'accroissement de la performance du SPVM en Santé et Sécurité du Travail par la réduction du nombre d'accidents de travail et par l'augmentation de l'implication des équipes locales;
- L'amélioration du service rendu par la Section approvisionnement;
- La réflexion et la mise en œuvre d'une stratégie gagnante en regard des services partagés;
- La participation à la mise en place du nouveau système «e-Cité/311» pour les appels non urgents pour les services municipaux.

#### **ORIENTATION 4 : DÉVELOPPEMENT BUDGÉTAIRE AXÉ SUR L'OPTIMISATION DE NOS RESSOURCES FINANCIÈRES**

Pour soutenir son développement, maintenir et accroître son efficacité et la qualité de sa prestation, le SPVM aura à innover, particulièrement par l'accroissement de ses sources de revenus récurrents. Cette approche lui permettra d'obtenir plus de marge de manœuvre financière pour rencontrer les besoins opérationnels et de soutien et, éventuellement, augmenter et améliorer l'offre de service à la population.

Les objectifs visés s'articuleront en fonction de deux volets :

- Accroître les sources de revenus continus par, entre autres :
  - ♦ le développement de partenariats d'affaires avec la communauté et les coproducteurs de sécurité (ex. : protocoles avec les organismes œuvrant auprès des clientèles vulnérables);
  - ♦ la mise en place d'une tarification de services policiers (« pay duty »);
  - ♦ la promotion de notre expertise par la publication de dépliants afin de diffuser notre offre de service en matière de commercialisation ;
  - ♦ l'offre de notre expertise dans le cadre de missions internationales ;
  - ♦ la révision du concept de facturation des compagnies d'alarme;
  - ♦ l'opportunité d'offrir les résultats de certains programmes développés par le Service (ex. : des programmes spécialisés de formation, un programme de développement des cadres, un programme de prévention du suicide), moyennant une contribution financière.
  
- Optimiser les ressources financières du SPVM par, entre autres :
  - ♦ la redéfinition de l'offre de services de base adaptée aux besoins des citoyens;
  - ♦ l'optimisation des interventions à chaque étape de réalisations (la planification, l'organisation, le déploiement, le suivi et la reddition de comptes);
  - ♦ l'évaluation des opportunités d'achat en commun avec d'autres partenaires (ex. : équipements pour les brigadiers scolaires).

## CONCLUSION

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) est un acteur central lorsqu'il s'agit d'assurer un environnement urbain agréable, paisible et sécuritaire sur le territoire de Montréal.

Le plan d'action corporatif 2006 tient compte de la volonté du Service de police de la Ville de Montréal et de tous ses partenaires de contribuer à l'amélioration des milieux de vie et d'assurer le rayonnement d'une métropole créative, inclusive, ouverte sur le monde et où il est agréable de vivre. Le SPVM a établi de solides partenariats au niveau local qu'il maintient avec le souci constant de rendre des services de proximité qui répondent aux besoins de la communauté.

Le Service mettra en place des stratégies pour s'attaquer aux principales formes de criminalité qui insécurisent la population. Ses efforts porteront notamment sur les activités des gangs de rue, qui constituent une nouvelle forme de crime organisé, et sur la criminalité de violence, lesquelles ont une incidence directe sur le sentiment de sécurité des citoyens.

Également, la sécurité routière, notamment le respect des règles de circulation, est une priorité à laquelle le SPVM consacrera des efforts importants notamment par l'ajout de 133 policiers assignés à cette dimension fondamentale de la sécurité des personnes qui fréquentent le réseau routier montréalais.

Avec la nouvelle structure organisationnelle déployée en 2006, le SPVM entend entreprendre l'appropriation d'une culture organisationnelle fondée sur la confiance, l'ouverture, la collaboration et l'engagement de chacun de ses membres dans le but de mieux servir les citoyens.

En matière de gestion des ressources humaines, le SPVM, préoccupé de maintenir son approche de qualité des services et conscient des transformations susceptibles de bouleverser la composition de son personnel, prendra des mesures pour en contrôler les effets. Il développera donc des stratégies de gestion des connaissances, de développement professionnel et de recrutement ciblé afin d'assurer le transfert des connaissances. Concurrément, il poursuivra son programme d'intégration de la composante éthique au Service, et ce, avec le souci constant d'offrir à la population des services de sécurité publique intégrés de la plus haute qualité.

En somme, le plan d'action du SPVM pour l'année 2006 vise à répondre aux attentes des citoyens et des élus en matière de lutte au crime, de sentiment de sécurité et de qualité de vie en général. Il s'inscrit également dans le plan d'orientations et d'actions prioritaires de la Ville de Montréal.